

REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

QUE FAIRE APRES UN ACCIDENT DE TRAVAIL ? COMMENT ANALYSER LES CAUSES ? (Niveau 1 : Méthodes)

Lorsqu'un accident du travail (AT) survient dans votre structure, celle-ci en est forcément impactée.

Outre les enjeux juridiques et économiques, les facteurs humains sont une priorité. C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser la bonne méthodologie d'analyse de l'AT afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux problématiques identifiées.

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

PROGRAMME

Savoir recueillir des informations objectives

Identifier les bons interlocuteurs

Utiliser une technique d'analyse cohérente

Rechercher et mettre en œuvre des solutions

Réunion animée par un Technicien prévention de l'AIST 21



Places limitées

→ **Inscription obligatoire sur www.aist21.com**

Rubrique "Formations" / "Réunions d'information collectives"

→ **Pour toute information** : Carole CELERIER - c.celerier@aist21.com - 03 45 83 26 08